

LES PANIERS PAYSANS DU GIENNOIS



Maison des Associations
45500 GIEN

CONTRAT Pommes et Poires

Période : Février-mai 2025

CONSOMM'ACTEUR-TRICE

NOM :

Adresse e-mail et Tél. :

PAYSAN SCEA BEAUMONTS NATURE



45420 BONNY-SUR- LOIRE
Tél. : 02 38 31 63 88 / 06 83 33 90 86
Mail : vergers.beaumonts@wanadoo.fr

			Février		Mars		Avril			Mai	
			6	20	6	20	3	17	30	15	28
Pommes*	2 KG	4,00 €									
	Mélange en fonction de la disponibilité	10 KG	20,00 €								
Poires**	1 KG	2,00 €									
	Mélange en fonction de la disponibilité	3 KG	6,00 €								
Jus de pommes	1 L	3,00 €									
TOTAUX LIVRAISONS →											
TOTAUX MENSUELS →											
TOTAL CONTRAT = 0,00 €			Fête du printemps				Livraison un mercredi				

Termes du contrat : la livraison a lieu les jeudis aux dates indiquées de 17h30 à 19h00,
à la Maison des Associations, 1 avenue Paulin Enfert 45500 GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité : en espèces, ou par chèque à l'ordre de
"HO! Producteurs" soit en une seule fois ou pas mois

* Pommes : Akane, Canada grise, Chantecler, Elstar, Gala, Golden, Idared, Jubilé, Red

* Poires : Conférence, Comice, William

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, éventuel report de certaines livraisons). En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consomm'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Signatures, précédées de la mention

"Lu et approuvé" + Date

PAYSAN

CONSOMM'ACTEUR-TRICE